

# Cordonnier

## Métier d'Art et du Cuir

Le cordonnier redonne vie aux chaussures usagées, objets ou vêtements en cuir. Aussi bien artisan que commerçant, il travaille en atelier à la main ou avec des machines et reçoit les clients en boutique. Il vend des produits pour chaussures. Le cordonnier est sensible à l'esthétique, il est consciencieux et précis.

### NIVEAU 4

**Durée de la formation :** 2 ans

**Rythme :** 34 semaines en entreprise et 13 semaines à l'UFA EREA Jean Monnet.

### > MATIÈRES TRANSVERSALES

#### Enseignement Professionnel

- Recherche sur le métier (mémoire, book, soutenance)
- Gestion des coûts et organisation
- Gestion d'atelier et de production
- Technologie
- Dessin appliqué
- Communication, animation d'équipe
- Anglais professionnel

#### Pratique

- Réalisation de travaux sur semelles cousues, talons bottiers, tiges, accessoires du semelage
- Réparation d'articles de maroquinerie et de vêtements de peau
- Maintenance du poste de travail en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.

### RECRUTEMENT

Formation accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au CAP dans les métiers de la cordonnerie, la chaussure, la podo-orthésie ou de la botterie.

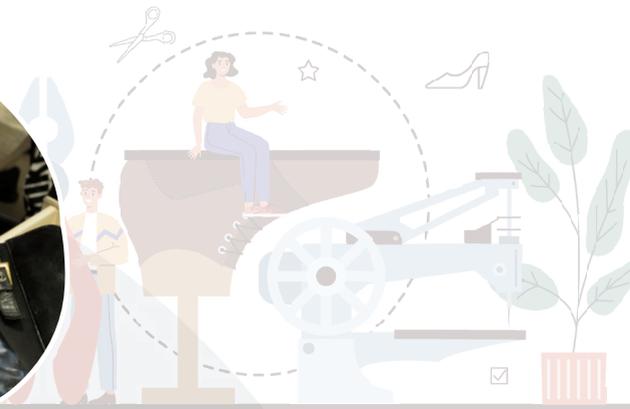
1. Pré-inscription en ligne <http://https://cfa-academie-versailles.fr/7-apprenti-es/inscription-au-cfa-academique>
2. Entretien avec l'équipe BTM Cordonnier
3. Accompagnement
4. Signature du contrat
5. Inscription définitive à l'EREA

### PERSPECTIVE D'EMPLOI

Ouvrier qualifié  
Responsable d'Atelier  
Cordonnier indépendant

### LES + DE L'UFA EREA JEAN MONNET

- 100 % alternance
- Possibilité d'accueillir du public en situation de handicap.
- Accompagnement à l'insertion professionnelle.
- Nombreux espaces de vie pour les alternants.
- Hébergement au cœur de l'EREA.
- Équipements pédagogiques récents.



## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Examiner l'état des chaussures, fixer le prix de la réparation et les délais.
- Conseiller le client.
- Remplacer des  $\frac{1}{2}$  semelles et semelles en cuir cousues.
- Réaliser des travaux sur talons bottiers.
- Réparer des chaussures de fabrication cousue avec des semelles entières moulées collées ou cousues.
- Renforcer et/ou remplacer un accessoire sur semelage.
- Remplacer ou refectonner des éléments de la chaussure.
- Réaliser des travaux sur tige (transformation, mise à la taille...)
- Réparer des articles de maroquinerie et vêtements de peau.
- Compenser un semelage selon la législation en vigueur.
- Vendre des produits d'entretien et d'accessoires.
- Aménager la boutique, vitrine et atelier.
- Gérer et animer une équipe.
- Assurer la maintenance en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Rémunération de l'apprenti en fonction de son âge	Apprenti - 18 ans	Apprenti de 18 à - 21 ans	Apprenti de 21 ans et +
1ère année	27 % SMIC	43 % SMIC	53 % SMIC
2ème année	38 % SMIC	51 % SMIC	61 % SMIC

